



ROM2M

2023 - 2024

Master [120] en langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage :

ROM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son cursus, le porteur du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) fait preuve d'une excellente capacité d'analyse et d'interprétation des discours, et en particulier, des discours littéraires et plus largement culturels. Sa vaste culture générale et sa connaissance approfondie des domaines français, italien et hispanique le rendent capable de porter un regard avisé sur sa propre culture et de comprendre le contexte linguistique et littéraire en constante évolution dans lequel il s'inscrit, grâce à une palette d'outils variés (philologiques, théoriques, herméneutiques, historiques et comparatistes).

Il est également apte, grâce, notamment, à une excellente maîtrise de la langue, à transmettre son savoir et à le mettre en oeuvre dans tous les contextes professionnels ancrés dans l'ordre du discours (enseignement, monde de l'édition, de la culture et de l'éducation permanente, journalisme et communication, recherche scientifique...).

Par ces qualités, le diplômé en Langues et lettres françaises et romanes est donc un intellectuel humaniste apte à participer aux grands enjeux et défis de la société contemporaine, en lui montrant combien son patrimoine et sa créativité linguistiques et littéraires constituent des valeurs pour répondre aux questions qu'elle se pose.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Situer, analyser et interpréter de manière rigoureuse et approfondie les littératures de langues française, espagnole et italienne, d'un point de vue historique, générique, textuel, stylistique, rhétorique et thématique.
 - 1.1. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue française ;
 - 1.2. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue espagnole ;
 - 1.3. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue italienne.
2. Reconnaître, à l'intérieur d'au moins deux littératures de langue romane, et au sein des littératures européennes et extraeuropéennes, des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
 - 2.1. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de deux langues romanes ;
 - 2.2. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de l'histoire générale de la littérature.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique.
 - 3.1. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs historiques ;
 - 3.2. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs philosophiques.
4. Comprendre les questions de théorie de la littérature et produire une lecture critique d'un texte en se servant des outils d'analyse et d'interprétation offerts par les méthodes et pratiques disponibles (philologie, génétique ; narratologie, poétique, dramaturgie ; comparatisme, mythocritique, sémiotique ; psychanalyse, sociologie).
 - 4.1. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes philologiques ou génétiques ;
 - 4.2. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes propres au type ou au genre de texte concerné (narratologie, poétique, dramaturgie) ;
 - 4.3. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes comparatistes, mythocritiques, sémiotiques, psychanalytiques ou sociologiques.
5. Maîtriser l'étude approfondie du français, de l'espagnol et de l'italien, aux différents niveaux de l'analyse linguistique (phonétique et phonologie, lexicale et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).
 - 5.1. Maîtriser l'analyse linguistique du français ;
 - 5.2. Maîtriser l'analyse linguistique de l'espagnol ;
 - 5.3. Maîtriser l'analyse linguistique de l'italien.
6. Analyser des productions orales et écrites dans ces trois langues romanes (français, espagnol et italien), en tenant compte de leurs variations historiques, régionales, sociales et stylistiques (variétés du français dans la francophonie, français langue étrangère et seconde, espagnol péninsulaire et latino-américain, etc.).
 - 6.1. Analyser des productions orales et écrites en français en tenant compte de leurs variations ;
 - 6.2. Analyser des productions orales et écrites en espagnol en tenant compte de leurs variations ;
 - 6.3. Analyser des productions orales et écrites en italien en tenant compte de leurs variations.
7. Élaborer et mettre en place des méthodes adéquates de constitution et de traitement de corpus de données linguistiques et/ou littéraires, et problématiser une question de recherche.
 - 7.1. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données linguistiques ;
 - 7.2. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données littéraires ;
 - 7.3. Problématiser une question de recherche en tenant compte du rapport du langage au contexte ;
 - 7.4. Problématiser une question de recherche adaptée au corpus littéraire considéré.
8. Maîtriser à un niveau d'expertise les langues étudiées, à l'oral comme à l'écrit, sur les plans normatif et argumentatif, avec une excellence communicative en termes de formulation de la pensée, de capacité de lecture, de compréhension de différents types de textes et de rédaction. Ainsi, en fonction de son choix de langue, l'étudiant sera capable de maîtriser l'espagnol ou l'italien, au moins au niveau B2 (= degré supérieur du niveau avancé ou utilisateur indépendant).
 - 8.1. Communiquer de manière experte en français ;
 - 8.2. Communiquer de manière experte en espagnol ;
 - 8.3. Communiquer de manière experte en italien.

9. Développer un savoir réflexif et critique à partir de l'étude de la littérature et de la langue qui permette de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.

9.1. Poser un regard réflexif et critique sur la société à partir de l'étude de la littérature ;

9.2. Poser un regard réflexif et critique sur la société à partir de l'étude de la langue.

10. Si choisit la soa17400024 Tm [(10. S'uefinal catholapprofondie/F1 7 Tf 1 0 0 -1 1 1 134.0077.698900024 Tm [(10. S' er obili regtrespornet s

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire et accompagnement (30 crédits)



Bloc
annuel

1 2

✂ Linguistique

| | | | | | |
|------------|---|-----------------|---|---|---|
| ✂ LROM2155 | Séminaire : Analyse qualitative du discours politique | Philippe Hambye | EX [q1] [15h] [5 Crédits]  | x | x |
| ✂ LROM2517 | Seminario: lingüística española | Barbara De Cock | | | |

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre [30.0]

Cette finalité vise à acquérir une connaissance globale des métiers d'éditeur et de libraire, en particulier dans l'espace belge francophone. Les unités d'enseignement (de la finalité et des cours à option proposés en prolongement de celle-ci) interrogent l'industrie des biens culturels dans un contexte d'industrialisation du marché du livre et de la mutation du secteur vers le support numérique.

La connaissance du milieu professionnel est assurée par des travaux pratiques inclus dans les cours, notamment des visites d'entreprises liées à la chaîne du livre et des exercices pratiques de la publication assistée par ordinateur, ainsi que par un stage dans une maison d'édition/de distribution ou une librairie.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|-----------------|---------------------------------|---|---|
| ○ LCLIB2000 | Étude des techniques et de la distribution du livre | Olivier Comanne | [FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ○ LCLIB2001 | Le métier d'éditeur : techniques et logiciels d'édition | Olivier Comanne | [FR] | | |

○ GCIBS001



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Formation générale (10 crédits)

- LROM1112

| | | | |
|-------------------|---|---|---------------------------------------|
| <p>○ LROM1170</p> | <p>Fondamenti dell'italiano moderno II</p> | <p>Carmela Giusto (supplée Costantino Maeder)</p> | <p>□ [q2] [15h+30h] [5 Crédits] 🌐</p> |
| <p>○ LITA1000</p> | <p>Geografia e cultura italiana contemporanea</p> | <p>Annalisa Caruso</p> | |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Tableau des prérequis

LROM9021 "[Observation and teaching practice in French and Romance languages and literature : analysis and preparation](#)" a comme prérequis LROM2940 OR LROM2945 OR LROM2946 OR LROM2950

- LROM2940 - [Didactique du français langue étrangère et de l'interculturel](#)
- LROM2945 - [Didáctica del español](#)
- LROM2946 - [Didactique de l'italien](#)
- LROM2950 - [Didactique du français langue première et pratique de l'oralité](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ROM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale

Accès direct

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français)

Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin-français)

BA - AESI orientation Français et religion - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|---|---|--|---|
| Licenciés | | | |
| Licence en langues et littératures romanes | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters | | | |
| Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits. |
| Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, deuxième finalité | | Accès direct | Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement. |
| Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère | | Accès moyennant compléments de formation | Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français) Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français) | S'il a suivi une des mineures suivantes en bachelier : Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes | | | |
| le4.600006 0 1 Q q , S Q q 1 0 0 1 12m -1 0 0 -1 0 0 L 0 0 -1 95.08799744 -222obtenir sa | | | |

| | | |
|--------------------|-----------------------------------|--|
| Masters non belges | Accès sur dossier | l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier). |
|--------------------|-----------------------------------|--|

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'ent pas au344f0eau344f0eau344f0eau344f0eau344f0eau344f0eam]d

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés dans les finalités et les cours au choix offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquérir ainsi une relative autonomie dans sa formation.

Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent.

- Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : les cours au choix offrent à l'étudiant la possibilité d'inclure dans son programme des cours d'autres disciplines, par exemple dans le prolongement de la mineure suivie dans le programme de bachelier.
- Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : la majorité des enseignements du master exploite les ressources offertes par Moodle, permettant d'alterner entre enseignement transmissif et guidance plus centrée sur les étudiants.
- Diversité de situations d'apprentissage : les cours du master supposent tant des exposés magistraux que des séances de travail individuel et/ou en groupes lors du séminaire, obligatoire dans la formation de base.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Mobilité internationale

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#)

Le [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorat-langues-lettres-et-traductologie.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorat-langues-lettres-et-traductologie.html>).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>)
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc> (<https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>)

5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>)
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>)
- Pour plus d'informations sur **les entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html> (<https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>)

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+322010474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Tania Van Hemelryck](https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck) (<https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck>)

Jury

- Présidente: [Tania Van Hemelryck](https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck) (<https://uclouvain.be/repertoires/tania.vanhemelryck>)
- Secrétaire: [Marta Sábado Novau](https://uclouvain.be/repertoires/marta.sabado) (<https://uclouvain.be/repertoires/marta.sabado>)
- 3e membre du jury restreint: pierre.piret.rom@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be